



## **Retranscription Blablas de l'ESS sur les SCOP**

**23 participants**

[Le contexte](#)

[Présentation de François Kerfourn](#)

[Qu'est-ce que les SCOP ?](#)

[Les SCOP et leur reconnaissance sur le territoire](#)

[Le débat](#) *(découpé en deux parties pour le montage audio)*

### **Contexte**

Une petite présentation de l'aventure des blablas : vous êtes au sein d'une SCIC, en avril 2012, première rencontre de différents acteurs de l'ESS sur le territoire pour essayer de travailler ensemble au développement de l'ESS sur notre pays : créer un Pôle de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire. Ils existent à l'échelle des pays bretons. Soit sur 21 pays il en existe 15. Dans ces perspectives il y a différentes actions, dont actions de diffusion de différentes initiatives, on a traité divers sujets larges mais qui touchent l'économie sous une perspective collaborative et coopérative, que vous pouvez retrouver sur notre site internet pour les comptes rendu, mais aussi pour connaître les dates et horaires de diffusion de ces soirées d'échanges sur les ondes de Timbre FM (107.6).

Ensuite, un ami Bernard Beaudouin, un des créateurs de la SCOP CréaBois à Monterfil, il est un de nos complices depuis l'aventure du champ commun, il nous a montré un bouquin, « les SCOP nous en sommes fier », 42 témoignages. François Kerfourn est un des auteurs de ce livre. Bernard nous a proposé de l'invité à venir discuter des SCOP à l'occasion d'un « Blablas de l'ESS ».

François Kerfourn est notre grand témoin de ce soir. Il est d'abord une personne avant d'être un statut et un métier, c'est d'abord quelqu'un qui va nous rendre compte d'une aventure de vie.

On aura sans doute pas le temps de faire le tour du sujet mais on y reviendra sous des approches plus spécialisées ou non.

Merci François d'être présent, je te passe la parole.

### **06'37 Présentation de François, et son parcours de vie**

Il remercie Bernard de l'avoir invité.

Actuellement il habite Nord-Finistère, a quitté l'URSCOP(Union Régionale des SCOP) il y a 7 ans, passe son temps à écrire un deuxième livre sur les SCOP (société coopérative de production participative), il fait du vélo et cultive un jardin bio.

Sa carrière professionnelle se divise en deux parties : 20 ans dans le milieu agricole et 20 ans dans le milieu des SCOP.

Le milieu agricole ou il a commencé son activité professionnelle à 15 ans (il a quitté l'école après le BEPC), dans l'exploitation agricole familiale du Nord-Finistère. A l'époque, la production, il n'y avait pas les machines à traire, il a connu la traite à la main, le travail avec le cheval. Les tracteurs ne sont arrivés que dans les années 1964-1965. Tout cet apprentissage, avant le service militaire, à la technique agricole. Il est entré dans une école de la vie : MRJC (mouvement rural de jeunesse chrétienne). Très bonne école, à 15 ans et demi, on l'invite à une réunion pour constituer le bureau du canton. Il se retrouve trésorier de l'équipe, à prendre la parole pour faire le point sur le budget etc.. Il a fait du chemin depuis, mais a appris tout seul à parler devant des gens etc... c'est quelque chose de difficile.

Puis le service militaire, en 68 en Allemagne. Le général De Gaulle est venu en Allemagne car il comptait sur les forces françaises en Allemagne pour faire un coup d'état en France. Nous les appelés nous n'étions pas prêt à intervenir dans ce genre de situation : ce sont des anecdotes.

Après le service militaire, il a fait une formation agricole, un BTS « Gestion des entreprises agricoles », et ça l'a amené pendant trois ans : animateur dans le syndicalisme agricole dans Lormes. S'est retrouvé permanent dans une organisation syndicale. Début de la scission au sein du mouvement paysan, FNSEA, la FDSEA, c'était l'émergence du courant des paysans travailleurs. Dans Lormes, son apprentissage professionnel c'était avec des paysans travailleurs (le Larzac, Bernard Lambert, ...), c'était une bonne école que celle du syndicalisme. La deuxième école après MRJC. Ensuite il s'installe dans le monde agricole dans le Finistère, ou il reprend l'exploitation de ses parents, en production laitière et de choux fleurs. Après 10 ans en tant qu'agriculteur, un jour en démontant un hangar, il tombe du toit et puis, il s'est abimé les vertèbres, il a continué à travailler physiquement pendant quelques années, mais après plus possible. On l'a conseillé de se ré orienter, donc il s'inscrit à l'université de Brest et il a passé, tout en travaillant sur la ferme, une maîtrise « Administration économique et sociale ». Sur la lancée, il est allé faire une formation à Paris, ou il a eu René Dumont comme formateur (il a mis en place une formation dans les années 80 pour former des responsables de projets dans les pays émergents). Il a atterri dans ce genre de formation, et est formé spécialiste à la gestion de projet développement agricole. A eu René Dumont et Marc Du Fumier (qui prône l'agro écologie) comme formateurs.

Quand il a eu terminé sa formation, il a décidé de quitter son exploitation. Pour revenir la dessus, on parle d'agriculteurs en difficultés aujourd'hui, lui dans son exploitation, il n'était pas en difficultés, mais il a repris l'exploitation familiale. Ils n'étaient pas propriétaires des terrains, mais c'est lui qui transmettait, pérennisait les valeurs familiales, et quand il a pris la décision de quitter la ferme, ça a été difficile, c'était considéré comme une trahison. Aujourd'hui, les agriculteurs en difficultés c'est encore plus difficile pour quitter son emploi. ...

Après avoir quitté la ferme, il a été embauché en Normandie, comme formateur dans un IREO (institut de formation agricole par alternance), l'a fait pendant 2 ans et a appris les rudiments de la pédagogie par objectif. Au bout de deux ans, il découvre dans la presse une annonce pour recruter un délégué régional sur la basse Normandie, il a postulé, et a été embauché à l'URSCOP en 1989 et il y a passé le reste de sa carrière professionnelle.

**14'55** quelle était la motivation, c'était une opportunité ou il y avait une idée derrière la tête ?

Quand il a repris ses études, il allait suivre sa formation agricole à Paris mais sur la route, s'arrêterait pour faire une formation au Mans en Gestion des Entreprises de l'économie sociale. Donc lorsqu'il a postulé à l'URSCOP, il savait ce qu'il faisait et ça correspondait à son parcours. Tout en étant agriculteur, il avait un engagement associatif, connu l'entraide entre voisins, il est né finalement dans

un milieu de coopération, spontanément il a répondu et a eu la chance d'être retenu. Aujourd'hui, s'il postulait il n'y entrerait pas.

16'00 et pourquoi ?

Car aujourd'hui, on recrute différemment. Il a été recruté par référence à son parcours, il avait des diplômes mais n'avait aucune expérience en gestion financière, ne connaissait pas les SCOP, donc il s'est mis au boulot (statut, méthode d'organisation au travail, la motivation au travail, la pédagogie,...). Il considère que c'est une continuité de ce qu'il avait pu faire avant.

**16'47** qu'est ce qui comptait dans ce travail-là ? A ce moment-là ?

Deux mots sur ce qu'on attend d'un délégué régional quand il est embauché.

Il est arrivé à l'URSCOP en 1989, émergence des SCOP, une des premières SCOP accompagnées était CréaBois, avec Bernard. On lui demande d'aider les SCOP à se créer, maîtriser les statuts. D'aider les créateurs à maîtriser les aspects juridiques. Mais il doit aussi les aider à construire le budget prévisionnel et puis aussi l'organisation, les aider à la démarche commerciale. Sur la basse Normandie, exceptionnel, on avait un commissaire au compte ancien délégué régional, qui faisait en plus de son travail de commissaire au compte celui d'un délégué régional de façon bénévole. Donc lui il n'avait rien à faire d'un point de vue juridique, ni financier. Il ne pouvait pas faire le travail d'un délégué...

Mais comme il s'intéressait à sociologie, les relations humaines, la formation, la pédagogie, il a eu un espace et s'y est installé. Et est devenu un spécialiste de la formation. Il a créé les conditions pour que les dirigeants de SCOP acceptent qu'il intervienne dans les SCOP. Car quand on demande à quelqu'un de l'extérieur de venir animer une formation, ça peut être une dynamite, ça peut foutre le bordel dans la structure. Donc il a créé les relations de confiance avec les dirigeants et ils lui ont fait confiance et ont accepté qu'il aille former les sociétaires à la coopérative.

**20'23** Est-ce qu'on peut expliquer ce que sont les SCOP ?

Bernard : en ayant aucune expérience des SCOP, ont décidé de faire une SCOP à deux menuisiers, sans aucune compétence de management, financier, rien juste deux menuisiers, mais juste une envie de travail égalitaire et coopératif. 50/50 pour le partage des bénéfices. Donc pour cela il faut faire des bénéfices. Ce sont de vraies entreprises. François, les a coaché, les ont emmené voir des SCOP, un voyage coopératif. Rencontre de gens qui connaissaient le fonctionnement. Bernard a été conquis par leurs conditions de travail meilleures, maîtrise de l'entreprise, relations entre salariés étaient bonnes, accueil appréciable...

**23'00** c'était l'ouverture, la manière dont les gens travaillaient ensemble ?

Oui tout ça, et les investissements aussi, point numéro 1 équilibré les compte et faire bénéfices, et qu'est-ce qu'on en fait, comment on distribue ça ? En salaire, en participation, intéressement, investissement,... C'est un bel apprentissage pour comprendre pourquoi on met autant dans l'investissement et pas autant dans le salaire, car en tant que menuisier on a besoin de machines pour travailler...

Penses-tu que c'est un élément qui différencie une SCOP d'une autre entreprise conventionnelle?

La décision est partagée entre les gens car l'investissement il y en a dans n'importe quelle entreprise économique. Il faut expliquer l'intérêt pour tout le monde d'avoir de meilleures conditions de travail.

François reprend la parole : Il y a un point important, un salarié embauché dans une coopérative qui a vingt ans d'ancienneté il ne sait pas nécessairement que c'est une SCOP, il vient travailler. Dans les projets ex nihilo, on part de rien, il n'y a pas de terreau coopératif, il faut tout construire. Ce qu'il remarque quand de nouveaux salariés entre dans une SCOP, il faut leur expliquer comment fonctionne les budgets, en faisant preuve de pédagogie expliquer comment le bénéfice se constitue, comment il est réparti, et à quoi sert les 50% des bénéfices affectés entre l'ensemble des salariés et le reste pour la réserve impartageable. Prendre l'exemple de la voiture, pas mécanicien, tu vérifies l'huile et deux ou trois autres choses pour savoir si ta voiture va fonctionner, donc idem pour entreprise deux ou trois clés pour comprendre comment fonctionne l'entreprise. Et il n'y a pas besoin de faire de longue formation. Les salariés disent être fier d'être dans une coopérative, car ils disent qu'ils travaillent pour eux et non pour le patron, ils savent que l'excédent net de gestion leur revient entre eux et de manière égalitaire.

**28'24** quand on parle de formation qui passe par aider les gens à acquérir la connaissance de la comptabilité etc.... C'est ce qui différencie le salarié classique d'un salarié associé, l'un à une fonction et un salaire à la fin du mois mais sans obligation de connaissance de la gestion.

Oui et on leur donne les bonnes clés pour voter en AG. Certains sociétaires n'ont eu aucune formation, mais ils votent sans savoir...

Pour prendre des décisions en connaissance de cause il faut se former à minima. On voit bien dans le livre d'ailleurs, que les SCOP qui ont disparues sont celles où il n'y a pas eu de formation, d'information, pas de transparence. Les sociétaires sont toujours mis devant le fait accompli. Quand elle fonctionne comme une entreprise conventionnelle qu'elle se casse la figure.

Dans un certains cas de SCOP, on se demande pourquoi ils ont fait une SCOP...

**31'45** une coopérative qui se crée ex nihilo, ça ne vient pas de rien, y a des gens qui ont envie de faire des choses, de collaborer... comment tu l'exprime, ce sont souvent des aventures compliquées ?

Y a trois origines de création de SCOP :

Ex nihilo, on ne part de rien. Le stock de SCOP en France est ex nihilo

Dirigeant de coopérative veulent transmettre leur entreprise saine à leurs salariés

Reprise d'entreprise en difficultés soit 10% en France, comme aciéries de Ploërmel. Dur de passer d'une entreprise en difficulté à une SCOP, ils perdaient de l'argent depuis longtemps ... Proposer à des salariés de reprendre sous forme de SCOP, souvent c'est trop tard, le personnel est démotivé, climat interne atroce, il n'y a plus de marché, l'outil de travail est vieux ... c'est le plus difficile.

Pour ceux qui démarrent comme ça la fleur au fusil, quelles sont les motivations ?

En Ex nihilo, Bernard pourrait le dire, tous les groupes qu'il a accompagnés sont des militants qui ont fait le choix d'entreprendre différemment. Pour arriver au statut SCOP ils ont franchi un parcours du combattant car expert-comptable ne disent pas beaucoup de bien des SCOP, même si ça évolue. Ce sont des gens qui connaissent déjà ...

On a deux catégories de coopérative :

Par philosophie, ex nihilo, entreprendre autrement mode d'organisation et une hiérarchie différente.

Par nécessité, pour les entreprises en difficultés. Ou souvent on n'a pas le temps de construire le projet car il y a des urgences au niveau juridique... alors que c'est le plus important de définir comment on va travailler ensemble ?

Il parle d'un film « entre nos mains », raconte histoire de femmes ouvrières dans une usine de lingerie, qui veulent créer une SCOP car l'entreprise est en liquidation. La présence de la caméra montre l'évolution comment ouvrières d'une entreprise classique (on ne communique pas, le chef décide) et du jour au lendemain on fait une SCOP, mais comment on fait car on n'a pas l'habitude de communiquer entre nous. Au fur et à mesure, on voit que la relation de confiance s'installe entre ouvrières, faire confiance et ensuite savoir prendre la parole en réunion, on y voit tout le processus,...

Il y a un parcours, un salarié classique doit cheminer pendant quelque temps pour passer à un statut de co-entrepreneur.

**38'48** la responsabilité qui s'acquière ça veut dire qu'on se positionne différemment par rapport à son métier. Les gens doivent cheminer et progresser.

Les aciéries de Ploërmel par exemple, quand était avec les administrateurs. Un jour leur a demandé quels étaient leurs engagements en dehors de l'entreprise : tous en avaient.

Comment Bernard tu as vécu cet apprentissage de la coopération ?

Lui a paru d'une cohérence simple, sa formation, il l'a fait en faisant un voyage coopératif, en allant voir des expériences et voir ce qui marche ou pas ... On est ex nihilo, on part de deux, on chemine puis aujourd'hui beaucoup plus nombreux. Le gérant a changé, ce n'est plus lui. Aujourd'hui ses salariés ont appris à coopérer, faire des réunions pour prendre des décisions, c'est la démocratie, car avant Bernard se faisait entendre dire que il faisait trop de réunion, ....

On n'est pas chef pareil dans une coopérative, il y a des décideurs, quelqu'un qui tranche, il faut des entraîneurs.

Dans le passage de relais après Bernard, un dirigeant autoritaire ne tient pas.

**42'45** Bernard, tu es un footeux, est ce que la culture sportive apprend les choses pour être entrepreneur ?

François fait du vélo donc individualiste, et le foot c'est collectif. Donc tout seul tu ne peux rien faire. Tout se fait en collaboration entre les joueurs. C'est pareil pour une entreprise.

Dans les stages de formation, il prenait souvent l'exemple d'une équipe sportive. On joue ensemble et chacun a sa place et chacun a ses compétences, mais on joue ensemble et ce qui permet de l'emporter c'est le collectif. Dans une équipe il faut un capitaine qui a une vision globale du jeu. Tout le monde est dans la même équipe mais chacun à sa place. Chacun voit les choses d'un angle différent, un attaquant par rapport au goal par exemple, ce qui est important c'est de créer les conditions pour que tout le monde dialogue, et que chacun parle de ce qu'il voit. C'est pour ça que les réunions permettent de résoudre ses problèmes là. Coopérer c'est de la tolérance de la différence de position.

**45'43** L'image des supporters est importante, ils sont partie prenante du match, si ils ne soutiennent pas l'équipe y a un problème. Les supporters, encouragent leur équipe. Une coopérative, c'est quoi sont public, quel est son ancrage dans la collectivité ?

Au niveau des SCOP, aujourd'hui on a plus de SCOP dans les secteurs d'activités.

Est-ce qu'elle s'intègre mieux dans le territoire ?

Oui c'est un plus, car elles ne sont pas dé localisables. La SCOP ce sont les salariés. On s'en protège plus en SCOP qu'ailleurs.

N'Y a pas que le marché qui dirige mais un peu quand même. L'économie en SCOP tu es dépendant du marché.

François, a remarqué une évolution au niveau des collectivités locales, de la relation entre les élus à l'égard des SCOP. Années 2000 évolution, accélération des délocalisations, de suppression d'emploi, les élus disaient nous on ne s'occupe pas du juridique, laissons le marché faire. Mais on voit ce que ça donne quand on laisse le marché faire.... A partir des années 2000, certains élus se disent qu'au fond ce n'est pas si con que ça une SCOP, car le pouvoir est chez nous, donc les sociétaires, ne vont pas prendre la décision de délocaliser. Donc aidons ces entreprises participatives à se développer. .. Evolution. Puis la Loi Hamon mais ça a mis du temps. Une entreprise saine, ou le dirigeant s'en va, si on ne travaille pas pour la reprise de l'entreprise par les salariés, elle va être rachetée... La SCOP est en capacité d'apporter réponses éco, soc, ...

**52'15** la question qui est posée aussi c'est qu'on parle de société coopérative de production et participative, le mot « ouvrière » dedans a été oublié. Ma question est, Société coopérative de production ? Poser cette question-là, ça veut dire aussi, que les sociétés dont on dit qu'elles sont régies uniquement par le marché, elles sont surtout régies par la capacité d'enrichissement de leurs actionnaires, et la financiarisation etc.... donc les résultats ce n'est pas ce qu'on produit mais ce qu'on gagne en fait. C'est ça qui a son avis fait la différence.

Les enjeux portés par une SCIC sont du même ordre. Faire en sorte qu'un service ou une production puisse est mis au service du public.

Bernard parle de la succession dans une SCOP, u des avantages de la pérennisation d'une entreprise coopérative plus facile qu'une entreprise classique. Elle a une valeur revendue quand le dirigeant par en retraite. Qui sera racheté. Dans SCOP la transmission est faite sans vente. Pour celle qu'il a quittée elle va bien, ils n'ont pas eu à racheter sa part.

Un actionnaire qui achète une entreprise fait le chèque, il est le nouveau patron et personne n'est associé à cette décision.

### Le débat

**55'00** Une question : un ami agriculteur se pose la question de savoir si un agriculteur exploitant arrivant en fin de carrière, peut céder son activité à une activité coopérative, à une SCOP ? Est-ce qu'il y a des domaines qui sont exclus ?

Au niveau agricole c'est compliquer. Quand il était à l'URSCOP avait des contacts avec des producteurs en bio, qui voulaient mettre en marché leurs produits etc .. Mais les SCOP n'ont pas réussi à percer dans le milieu agricole, car c'est un milieu très fermé. Les financements, le régime de la MSA, c'est le seul secteur pas ouvert sur le reste. Mais quelque un disait ne pas vouloir faire un GAEC, mais une SCOP car mode de gouvernance qui leur convient.

Rien ne l'interdit. Les sociétaires agriculteurs ont un statut de salariés.

Ce sont surtout à cause des aides alliées aux sociétés agricoles, sinon ils s'extraitent des aides agricoles, s'ils sont salariés agricole mais sortent des aides..

François issu du milieu agricole, on lui demande souvent c'est quoi la différence entre la SCOP et coopérative agricole :

Il y a 20 familles coopératives : financières (CMB,...), agricoles (entrepreneurs individuels), quand il a repris ses études a eu un prof Claude Vienney il explique l'origine des coopératives agricoles. Elles se sont créées 50 à 60 ans après les associations ouvriers de production (1830). Ces coopératives agricoles sont les prolongements des exploitations. Un renversement de situation s'opère progressivement, les exploitations agricoles aujourd'hui sont le prolongement de la coopérative, la coopérative qui dicte les règles de production.

Une intervention : si une coopérative devient propriétaire des fermes et que tous les membres de la coopérative sont des agriculteurs, ça devient une SCOP, pas sur que ce soit une bonne idée....

Sur la coopération agricole, quand on regarde leurs discours officiels c'est maintien de l'activité sur le territoire, encrage sur le territoire. Mais quand on regarde bien, l'investissement de l'outil industriel a été privilégié au dépend des fournisseurs et agriculteurs (fournisseur de matières premières) et on l'achète la matière première chez le fournisseur-agriculteur le moins cher possible ... c'est ça la règle !

Sinon il est allé en Slovaquie pour visiter des coopératives dont agricoles. Une fonctionne comme la SCOP, c'est une coopérative agricole, les agriculteurs sont sociétaires de la coopérative c'est la production sous forme de SCOP, mais la commercialisation n'est pas coopérative, ce sont les allemands qui achète le lait. 10 milles hectares et 800 vaches laitière en atelier de 100vache, après calcul ça fait 5.600.000 litres de lait par an. Le système communiste a mis en place par les colcoz de grand domaine. Ce qui ne se fera jamais espérons-le chez nous.

Un jour il se retrouve, à un colloque à Brest sur le mouvement coopératif dans le monde, sollicité pour intervenir au colloque, s'est retrouvé en face du président de la caisse régionale du CA et président de la coopérative EVEN. Il lui a dit que de toute façon dans quelques années la coopérative n'existera plus, il n'y aura que des bâtiments, il n'y aura plus de producteurs, par ce que vous irez acheter votre lait dans les pays de l'Est, il s'est fâché et a dit que non jamais jamais, ... ce qu'il a expliqué à la Tribune c'est que, dans l'esprit coopératif on ne va pas s'en merder avec les agriculteurs il n'y comprennent rien et donc, on créer des filiales. On y met la technostucture et on laisse les agriculteurs gérer la collecte du lait, le reste est trop sérieux pour eux. La techno structure a pris le pouvoir dans les structures agricoles, et nous dans les SCOP on est vigilants justement dans les grandes SCOP que les ingénieurs, cadres, etc... ne prennent pas le pouvoir sur les coopérateurs.

Ca veut dire qu'il y a une exigence au niveau de la démocratie pour éviter cette dérive mais ce n'est pas prévu dans les statuts.

**1'03'47** Une intervention : Est-ce qu'il y a des limitations sur la taille des SCOP ? Comment ça se passe dans une SCOP de plus de 100 personnes ?

La plus grande SCOP est la Caume dans le Sud-Manche (câblerie industrielle), ils sont 1200 sociétaires. Il les a interviewés pour un chapitre de son prochain livre. Il n'y a pas de différence par rapport à une petite SCOP, ils ont 5 usines sur la même ville, une sur la fibre optique, marché porteurs, une sur les fils auto, câbles de téléphone, .... Tube de chauffage au sol.

Ils ont démarré à 60 salariés. Ils sont leader français sur la fibre optique actuellement. Le taux de présence aux AG n'est pas de 100% car le siège à Paris. Mais a interrogé beaucoup de gens, qui se sentent bien, et ne peut donc pas dire que ça ne fonctionne pas de façon coopérative. Ce n'est pas le même travail en équipe, ils sont postés, il y a des 3-8, ce n'est pas le même travail que dans une entreprise de bâtiment. Par contre, Ils se posent des questions, les cadres sont inquiets par rapport

au renouvellement des équipes dirigeantes, car une entreprise de ce niveau, ils ont des ingénieurs, chimistes, qui font de la R et D. Aujourd'hui l'entreprise est en campagne et c'est dur de les faire venir ces nouveaux cadres et encore plus de faire qu'ils épousent le mouvement coopératif. De bon ingénieurs oui, mais des coopérateurs, militants ils craignent ne pas en retrouver.

L'autre préoccupation, ils sont sous-traitant pour l'industrie automobile, ces donneurs d'ordre sont implantés au Brésil, et ils leur ont dit si vous nous suivez pas vous perdez toutes les références, aujourd'hui ils ont une filiale au Brésil et deux en Chine.... Leur stratégie, est d'être proche des clients, comment po fait pour entrer dans un marché mondial tout en gardant nos valeurs coopératives.

Intervention : est ce que les ouvriers au Brésil ou Chine sont coopérateur ? Non ce sont des entreprises au statut local.

Bernard pense que quand l'entreprise est grosse ou a grossie, tout dépend du fonctionnement de l'entreprise, si c'est un fonctionnement coopératif ça reste mais il faut faire de la formation, la coopération n'est pas innée, donc il faut apprendre. En général dans les SCOP on épuise le crédit formation.

François, a remarqué souvent dans les SCOP, le meilleur compagnon, maitre ouvrier devient chef d'atelier, c'est une catastrophe si on ne lui donne l=pas les clés pour réussir.

Intervention : on parlait de comment ça se passe ailleurs, en Norvège, pas modèle pyramidal, système sur la parole donc la prise de décision est plus longue, mais tout le monde est heureux de venir au travail. Il y a une reprise du pouvoir : qu'est-ce que je fais, pourquoi je vais passer tant d'heure au travail, a quel travail et pour qui ? C'est très important socialement aujourd'hui de rendre le pouvoir aux gens et la SCOP est un très bel exemple.

Quand François a rencontrer le PDG de la Caumes, il parle de la bienveillance au travail, son objectif, il connaît les couts de production serrés, son objectif est que ses salariés ont une rémunération au-dessus de la moyenne.

**1'13'44** est ce qu'on peut dire qu'il y a des pays ou la culture est plus ouverte à la coopération, ou il y aurait plus de SCOP ou de structures équivalentes qu'ailleurs ? Est-ce que en France on se positionne bien ? En Espagne par exemple, ils ont de plus grandes unités, en Italie, y a un mouvement syndical qui a créé des coopératives ?

Je ne peux pas répondre à cette partie de la question. Sur l'Espagne y a le groupe Mandragonne dans le Pays Basque, 70.000 sociétaires. Il y a différentes activités, c'est une holding qui coordonne différentes activités : Fagor, Orbéa, ... C'est vraiment un grand groupe, les Basques du Nord France ont essayé de dupliquer mais ça n'a pas fonctionné. En Espagne c'était en réaction à Franco. Ils ont serré les coudes, mis en place école d'ingénieur,... Dans les landes, ils ont essayé de s'en inspirer mais n'a pas fonctionner. Fagor a été acheté. Par Mandragonne

En 2002 était à Moulinex a Alençon, il vendait Moulinex par appartement, certains l'on appelé car ils voulaient faire une SCOP. Le tribunal décidait le lendemain que c'est Brant qui rachetait. Ensuite on s'est rendu compte que faire une SCOP dans un groupe comme ça c'est trop tard, et puis il n'y avait pas de culture, il faut un peu de terreau quand même, climat non propice à la SCOP. Fagor coopérative Basque reprend Brant plus tard, et les syndicats de Brant ont refusé d'être coopérateurs.



**1'18'10** imaginons que demain il ait un projet avec plusieurs personnes ex nihilo, a qui il peut s'adresser pour être formé pour mettre en place son projet économiquement ou sur le plan juridique.

Si tu es dans le coin tu demandes à ton voisin qui a fait une coopérative comment il a fait pour être aidé, sinon, c'est l'URSCOP qui a les compétences. Sinon tu demandes à ton voisin.

Localidées s'occupe aussi de faire de l'accompagnement de projet dans l'ESS.

Une chose importante, reprend François, dès qu'il avait un porteur de projet il leur demandait de mettre en attente de statut juridique on travail d'abord sur le projet, la manière dont on veut travailler, coopérer et sur le marché et le produit. Quand on est d'accord sur la manière dont on veut travailler ont choisi le statut. C'est ce qui vient ne dernier pour lui. Même si c'est la partie visible de l'iceberg.

### **1'20'34**

Une personne intervient : si on ne sait pas du tout ce que c'est qu'une SCOP ni comment ça fonctionne, et qu'on développe son projet si on n'a pas de visibilité minimum sur les possible y a un problème. Pense que c'est quand même bien, d'avoir une idée de comment ça fonctionne.

Pourquoi ça ne fonctionne bien en France, pas très développé ? pense que y a la question de la propriété qui est très ancrer en France, à Londres c'est moins ancrer. Puis une autre explication, on est très compétiteur et éduquer pour ça en France, la coopération suppose de se mettre dans la situation de recherche de solution, on se met autour d'une table pas pour savoir qui a fait une faute et qui est responsable, mais comment on trouve une solution ensemble ? Y a des cultures ou c'est plus ou moins important.

Une intervention : pense que le frein qui fait qu'en France ça ne se développe pas autant, c'est qu'on n'a pas assez le sens de l'intérêt collectif. S'interroge en ce moment dans le domaine agricole, ou c'est bien le bordel partout, il connaît plein de gens qui travaillent dans ces structures-là, qui y sont cadre, ils les questionnent pour savoir s'il existe des instances, ou ils discutent de l'intérêt collectif impliquer dans les filières, et faire un état des lieux, mais ça n'existe pas.

François prend l'exemple de la crise de la filière porcine, à tous les niveaux de la filière il y a des coopératives. Comment se fait-il que toutes ces coopératives n'aient pas travaillé ensemble pour essayer de résoudre les problèmes, ou aider à gérer les mutations technologiques ou de production dans la Région ? C'est chacun pour soi. Puis on fait une manifestation ça ne donne rien. Ils se plaignent mais autant qu'ils se mettent tous autour de la table et discuter sur comment on s'y prend pour résoudre ces problèmes de l'activité de ses mutations sur le territoire.

Quand on produit des poulets et que 90% des poulets c'est pour de l'exportation. On va dans le mur. Il est plus que temps de produire autre chose que de l'exportation.

Une intervention : ça pose deux questions. La distinction entre SCOP, coopérative de travailleur et les coopératives qui sont des coopératives de patron. Avec une défense des intérêts individuels organisés en coopératives mais pas dans une défense de l'intérêt collectif. Est-ce incompatible d'avoir une culture de classe et la dimension coopérative ? La culture syndicale non conflictuelle de s'asseoir à la table et de discuter (CFDT), signer plein d'accords qui sont ok avec le patronat ou la CGC (confédération générale des cadres) qui en sont pas en défense des travailleurs et des intérêts des salariés. Y a une ligne qu'il a envie de porter et défendre, il pense que c'est une culture de lutte de classe par ce que mes intérêts ne sont pas les mêmes que le patronat, ce n'est pas qu'une histoire

de s'asseoir à table, mais c'est une histoire d'être en conflit, ça veut pas dire s'affronter, on peut avoir une coopération conflictuelle, qui est nécessaire car une coopération consensuelle mène à la table du MEDEF.

La question est importante et vaste. Les premières associations ouvrières en 1830, en réponse à la révolution Française et au nom de la liberté individuelle on a interdit aux personnes de se regrouper. La révolution industrielle apparait il n'y avait plus de corps intermédiaire pour maîtriser les ouvriers, paysans sans terre... travailler dans conditions difficiles, conditions de vie difficile, ou un mouvement s'est constitué. De là, il y a eu le congrès de 76 77 79 (cité dans les mouvements de coopérative) ou l'on dit que la coopération est la voie de l'émancipation classe ouvrière et il faut développer le système coopératif. L'année d'après on développe la lutte de classe, et la dernière année, elle rompt avec le mouvement coopératif.

La théorie de Buchez « il est inadmissible que les travailleurs soient exploités la seule chose que l'on doit faire c'est associer le capital au travail » pour être maître du jeu. On empêche le patron de récupérer les dividendes sur le dos des travailleurs. Le mouvement des SCOP n'est pas dans le mouvement de la lutte des classes (ou l'on se bat contre le patron), la coopérative autre forme d'entreprise ou les règles de fonctionnement sont différentes.

Une personne intervient : il est apprenti dans une SCOP de Charpente. Il n'est donc pas salarié associé, mais les autres oui. Ils discutent ensemble choisissent les chantiers. Mais la logique de l'entreprise de la rentabilité d'être compétitif existe toujours, en novembre-décembre gros coup de bourre à subir. Journée de 10 ou 12h à travailler vite pour que l'entreprise survive, on reste dans le cadre du marché capitaliste. C'est donc selon lui la limite des SCOP, elle ne remet pas en cause cette logique capitaliste là. On est à la fois salarié-on subit, mais on est aussi patron-on décide, on décide de notre propre exploitation en fait. C'est de l'alternativisme, chercher l'alternative au sein du capitalisme et ce n'est pas une solution contre les problèmes du capitalisme.

Les premiers fondateurs des associations ouvrières étaient : on change les relations de travail des travailleurs, on devient co propriétaire et le bout est de changer la société. Et cette idée s'est plus ou moins évaporée.

Une personne intervient : c'est un gros problème car si le but n'est plus de changer la société ça veut rien dire de coopérer

Une personne intervient : c'est coopérer pour mieux entrer dans la lutte de tous contre tous. Comme les équipes de foot, elles coopèrent entre elles pour entrer dans le championnat et être les meilleurs. C'est la logique du capitalisme d'être tous contre tous. Etre une SCOP c'est coopérer, limiter les méfaits de l'entreprise avec la séparation entre le travail et le capital pour être le plus productif possible, le plus rentable possible.

François reprend la parole, Bernard pourrait répondre à la question suite à son expérience de créateur de Cré'Bois. L'entreprise intervient sur le marché. Quand on regarde les écarts de rémunération n'existe pas en SCOP. On parlait tout à l'heure de bienveillance au travail, dans les SCOP les gens travaillent ont une rémunération, sont informés et la stratégie et vision d'entreprise est partagée à tous. Une étude comparative faite entre entreprise autoritaire et coopérative. Les gens se mettent en arrêt de travail dans entreprise autoritaire. Et moins dans les entreprises participatives. On est dans le bien-être au travail.

Bernard, à partir du moment où tu sens bien au travail et que tu as une bonne rémunération et je me fixe mes propres objectifs. Sur un terrain de foot, il est content quand il est bon sur un terrain et pour

cela il faut une bonne équipe. Mais je suis sur le marché et dépendant du marché, mais l'objectif est de travailler son métier est agencement de commerce il aimait son métier. On n'est pas dans le monde des bisounours, juste envie de travailler dans de bonnes conditions, sur un pied d'égalité avec mes collègues.

Qu'est ce qui te motive dans ton apprentissage dans une SCOP ?

Trouver une entreprise écologique. Mais ils viennent de loin, ils ne sont pas locaux. Donc pas satisfaisant.

François, il y a une aberration qui va dans ton sens. Rénovation de la place devant la gare de Rennes, les architectes ont référencé du Granite qui n'existe pas ici, mais ils l'ont fait venir de chine. Pour répondre aux exigences du marché.

Le fait qu'il y ait des SCOP qui ont des pratiques différentes même si elles sont dans un système capitaliste, ce qui est important c'est qu'il y a des expériences qui se développent, c'est comme ça qu'on va créer des conditions pour modifier le fonctionnement de la société. On voit bien aujourd'hui que des choses se développent parallèlement, comme les AMAP etc...pour contrer les méfaits du système. Aujourd'hui le système est à bout de souffle.

Une personne intervient : ce qui est intéressant dans les SCOP, c'est qu'il y a des espaces de discussions, des leviers qui peuvent amener à ses questions-là et faire bouger les choses.

Une personne intervient : Elle ne connaissait pas du tout les SCOP. C'est intéressant. Un mot lui trotte dans la tête « auto gestion »

L'autogestion ne fonctionne pas dans les SCOP, elles sont organisées. Comme dit avant, on connaît la place de chacun ce qui est important pour permettre à tous de pouvoir donner son avis, être indispensable à l'organisation et pas qu'il y a un leader qui prennent le pouvoir car plus à l'aise à l'oral.

Vous êtes dans un lieu où on s'interroge sur l'autogestion, où il n'y a pas d'échelle de salaire, on s'interroge sur le projet politique, sur ce que signifie société capitaliste.

Je vous remercie de votre participation et de la présence de François et Bernard.